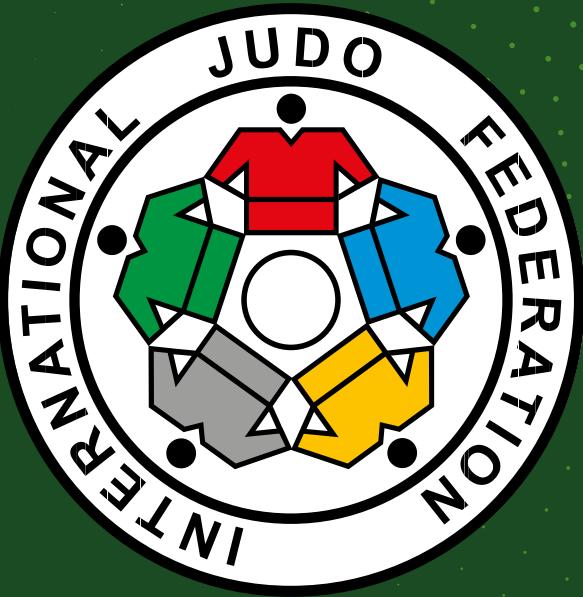


INTERNATIONAL JUDO FEDERATION



RÈGLEMENT GRADES ET DAN

Version originale en français
Version janvier 2026



RÈGLEMENT GRADES ET DAN

TABLE DES MATIÈRES

I. Grades.....	3
II. Commission des Grades et Dan.....	3
III. Président de la Commission des Grades FIJ	3
IV. Fonctionnement de la Commission des Grades et Dan de la FIJ	4
V. Statuts de la FIJ.....	5
VI. Kata reconnus par la FIJ	5
VII. Programme des examens du 1 ^{er} au 10 ^{ème} Dan.....	5
VIII. Montant des droits pour la reconnaissance de Grades FIJ	5
IX. Procédure.....	5
X. Obligation de Grade FIJ.....	6
XI. Mise en place des obligations de Grade FIJ	6
XII. Examens.....	6
Formulaire de validation de Grade.....	7



RÈGLEMENT GRADES ET DAN

COMMISSION DES GRADES ET DAN DE LA FIJ

I. GRADES

Les Grades et les Dan ont une importance primordiale dans le système éducatif du judo.

Notre discipline a été conçue par son fondateur, Jigoro Kano, comme un système d'éducation physique, mentale et sociale par sa pratique. Les grades sont la mesure des progrès de l'étudiant en judo. Le grade n'est aucunement une récompense d'actions passées mais une mesure de la capacité à apporter au judo dans l'avenir. L'évaluation par les Dan prend en compte les progrès personnels de l'individu en tant qu'être humain au service de la société.

Les trois composantes du grade sont :

- Le « Tai » (le corps) que l'on pourrait matérialiser dans l'évaluation de l'individu par les résultats sportifs, l'efficacité dans la pratique.
- Le « Gi » (l'étude, le travail) qui est évalué par la connaissance technique et culturelle du judo.
- Le « Shin » (l'esprit) qui se matérialise par l'engagement du judoka envers les autres et le judo, mais aussi par le rayonnement et l'exemplarité qu'il génère au sein du dojo et en dehors.

Ces 3 valeurs fondamentales constitutives du grade, ont des importances entre elles qui varient avec l'avancée dans les « Dan ». Au début de la vie d'un judoka et jusqu'au 3^{ème} Dan, l'aspect « Tai » est très important, puis le « Gi » jusqu'au 5^{ème} Dan devient prédominant et enfin le « Shin » devient la référence et le seul objectif pour les grades à partir du 6^{ème} Dan.

Ces trois valeurs doivent toujours être présentes dans le parcours du judoka. Il est à noter que la valeur « Tai » (efficacité) est obligatoire pour progresser dans les grades. En effet on ne peut avoir un système éducatif basé sur la pratique sans prendre en compte l'efficacité qui dans un art martial est un critère primordial.

II. COMMISSION DES GRADES ET DAN

Une Commission des Grades est mise en place au sein de la FIJ.

La Commission des Grades et Dan veille au bon fonctionnement de la délivrance des grades dans le monde. Cette Commission rend un rapport annuel au CE de la FIJ.

La Commission peut, en cas de besoin, se saisir de tous dossiers litigieux et le cas échéant alerter le Président de la FIJ pour suite.

III. PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES GRADES FIJ

Le Président de la Commission des Grades de la FIJ proposé par le Président de la FIJ et validé par le Comité Exécutif de la FIJ assure le bon fonctionnement de la délivrance des grades FIJ.

- Il propose les critères d'attribution des grades au Comité Exécutif de la FIJ.
- Il coordonne la Commission des Grades de la FIJ et les missions des responsables continentaux.
- Il examine, avec les membres de la Commission des Grades, les dossiers des candidats et assure les validations de grades.
- Il contrôle avec les responsables des grades continentaux la délivrance des grades du 1^{er} dan au 9^{ème} dan.

Commission des Grades et Dan de la FIJ Composition :

- Le Président de la Commission des Grades de la FIJ, au moins 8^{ème} dan, est nommé par le Président de la FIJ.
- Un membre par Union Continentale. Ils doivent être au moins 6^{ème} dan (8^{ème} dan souhaité). Les responsables continentaux sont proposés par les Unions Continentales et validés par le Comité Exécutif de la FIJ. Ils doivent rapporter au Président de leur Union Continentale sur les dossiers qui les concernent.
- Le Président du Kodokan ou son représentant.
- 2 membres au moins 6^{ème} Dan nommés par le Président de la FIJ.



RÈGLEMENT GRADES ET DAN

IV. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DES GRADES ET DAN DE LA FIJ

- L'administration de la Commission des Grades de la FIJ est assurée par le Secrétariat Général de la FIJ.
- Tous les dossiers sont traités par courrier (électronique ou exceptionnellement par lettre papier).
- Les formulaires et textes officiels des grades sont élaborés par la Commission des Grades.

Les grades FIJ sont officialisés uniquement par la FIJ. Les modalités sont les suivantes :

A partir de janvier 2026 tous les grades décernés par les fédérations membres de la FIJ devront être soumis à la validation officielle par la FIJ.

Période de mise en place : jusqu'au 1^{er} septembre 2026.

- Du 1^{er} Dan au 5^{ème} Dan, selon les règlements FIJ. Les propositions de reconnaissance de Dan se feront par les fédérations nationales membres de la FIJ sous contrôle des Unions Continentales en tant que délégation de la FIJ.
- Pour les 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} Dan, selon les règlements FIJ, par la présentation d'une contribution écrite, vidéo ou autre.
- Pour le 10^{ème} Dan selon les règlements FIJ, sur dossier accepté à la majorité des deux tiers (2/3) des membres du Comité Exécutif de la FIJ.

Dans des cas très particuliers le Comité Exécutif de la FIJ peut délivrer directement des grades.

Des aménagements d'examen, pour les cas particuliers, ayant des handicaps seront proposés par la Commission des Grades de la FIJ.

Examens FIJ et Unions Continentales

Les Unions Continentales et la FIJ peuvent organiser à leur initiative des examens de grades du 1^{er} au 7^{ème} Dan lors d'évènements, comme par exemple lors d'activités kata ou vétérans, ou organiser des examens de passage de grades directement, pour les Fédérations membres de la FIJ qui le demandent dans les pays concernés. Prestation à la charge de l'organisme demandeur.

Organisation

Les formulaires de demande de reconnaissance ou d'examen de grades FIJ et les autorisations pour les étrangers seront transmis par courrier électronique ou exceptionnellement par lettre papier au Secrétariat Général de la FIJ.

Grades Nationaux

- Seuls les grades, du 1^{er} au 5^{ème} Dan délivrés par la Fédération Nationale membre de la FIJ, selon les critères FIJ (*Annexe 2, "Règles d'attribution des Grades officiels FIJ du 1^{er} au 10^{ème} Dan"*) seront reconnus par la FIJ (La demande de reconnaissance devra être certifiée conforme par le Président de la fédération).
- La Commission des Grades et Dan FIJ sera vigilante sur la valeur des grades délivrés par la FIJ et pourra mettre en place tout moyen nécessaire pour garantir la qualité du label « Grade FIJ » (*Les grades délivrés par le Kodokan, créateur du système de grade en judo, pourront faire l'objet de reconnaissance par la FIJ*).
- Si les fédérations ne peuvent certifier les exigences de conformité aux textes le candidat devra passer un examen FIJ soit par vidéo soit en présentiel.

Grades FIJ

- Les candidats du 1^{er} au 9^{ème} dan répondant aux critères vérifiés par le Président de la Commission des Grades et Dan se verront envoyer à leur demande un formulaire de reconnaissance de Dan (*Annexe 1*) ou d'inscription à l'examen et le programme du grade requis (*Annexe 2*).
- Seuls les dossiers complets après réception du paiement seront traités.

Période transitoire

- Un contenu d'examen simplifié sera envoyé aux candidats lors de la mise en place de la nouvelle formule. Il sera valable pour 2026 et 2027 et servira de base pour cette période à la rédaction de l'attestation de conformité des dossiers signés par les présidents nationaux.
- Les résultats et attestations seront envoyés aux Fédérations Membres et aux candidats sous l'autorité du Président de la Commission des Grades de la FIJ par le Secrétariat Générale de la FIJ.



RÈGLEMENT GRADES ET DAN

V. STATUTS DE LA FIJ

Article 24 - Les Grades et Dan

24.1 Reconnaissance des Grades et Dan

Chaque FN est chargée de représenter la FIJ et de veiller au respect des règlements internationaux en matière de grades et dan dans son propre pays et sur son territoire géographique, tel que défini dans ses statuts.

La FIJ ne reconnaît que les grades et dan ayant été attribués en respect des règlements des grades et dan précisés dans les Règlements des Grades et Dan de la FIJ.

24.2 Prerogatives des Fédérations Nationales Membres

Les FN ne peuvent attribuer les grades et dan à leurs membres qu'en respect des Règlements des Grades et Dan de la FIJ.

Pour les ressortissants étrangers, une FN ne peut attribuer un dan que dans les conditions suivantes : la personne doit résider dans le pays depuis au moins deux (2) ans et être membre de la FN depuis au moins deux (2) ans à la date de la demande. La demande de dan doit être soumise à la Commission des Grades et Dan de la FIJ.

24.3 Modifications

Toute modification des Règlements des Grades et Dan de la FIJ doit être validée par le CE de la FIJ.

VI. KATA RECONNUS PAR LA FIJ

Nage-no-kata – Katame-no-kata – Kime-no-kata – Ju-no-kata – Koshiki-no-kata – Kodokan-goshin-jitsu – Itsutsu-no-kata – Kodomo-no-kata

VII. PROGRAMME DES EXAMENS DU 1^{ER} AU 10^{ÈME} DAN

Voir en Annexe 2 du présent document.

Forme simplifiée pour 2026 et 2027.

VIII. MONTANT DES DROITS POUR LA RECONNAISSANCE DE GRADES FIJ

Financement

Participation aux frais

- **1^{er} et 2^{ème} Dan : 150 USD.**

80 USD pour la FIJ, 35 USD pour l'Union Continentale, 35 USD pour la Fédération Nationale.

- **Du 3^{ème} au 5^{ème} Dan : 200 USD.**

100 USD pour la FIJ, 50 USD pour l'Union Continentale, 50 USD pour la Fédération Nationale.

- **6^{ème} Dan : 250 USD.**

100 USD pour la FIJ, 75 USD pour l'Union Continentale, 75 USD pour la Fédération Nationale.

- **7^{ème} Dan : 300 USD.**

140 USD pour la FIJ, 80 USD pour l'Union Continentale, 80 USD pour la Fédération Nationale.

- **8^{ème} et 9^{ème} Dan : 350 USD.**

150 USD pour la FIJ, 100 USD pour l'Union Continentale, 100 USD pour la Fédération Nationale.

- **10^{ème} Dan : Pas de contribution.**

IX. PROCÉDURE

A partir de janvier 2026 tous les Dan attribués par les fédérations nationales membres devront être validés par la FIJ selon la procédure suivante :

La FIJ, via le Secrétaire Général, informera de la reconnaissance de leur grade, les personnes et autorités concernées. Celui-ci ne sera validé qu'après le règlement du montant des droits financiers.

Chaque Fédération Nationale dont est issu le récipiendaire doit s'acquitter du montant des droits. Le Secrétaire Général informera chaque Fédération Nationale du montant à payer au Trésorier Général de la FIJ, avec les détails bancaires.

La Fédération transférera le montant total (FIJ, Continent, Fédération) correspondant au Trésorier Général de la FIJ.

Une fois le paiement réalisé, le Trésorier Général de la FIJ informera le Secrétaire Général de la FIJ, et le Secrétaire Général enverra le diplôme officiel.

Le Trésorier Général de la FIJ transférera la part revenant à l'Union Continentale et aux Fédérations Membres en 2 versements annuels.



RÈGLEMENT GRADES ET DAN

X. OBLIGATION DE GRADE FIJ

Être titulaire d'un Dan FIJ est obligatoire pour :

- Pour tous les Dan attribués par les Fédérations Nationales à partir du 1^{er} janvier 2026 dans les 6 mois suivant l'attribution nationale.
- Les athlètes s'inscrivant sur **Judobase en compétition séniors**.
- Les arbitres et juges FIJ.
- Les coach FIJ et les candidats instructeurs de l'Académie FIJ.
- Les intervenants techniques FIJ.
- Les divers Experts FIJ.

Une liste de tous les grades délivrés par la FIJ sera publiée sur internet et sera la référence des grades officiels du judo au niveau mondial. La FIJ en fera la promotion chaque année auprès des C.N.O et Ministères des Sports Nationaux des pays concernés.

XI. MISE EN PLACE DES OBLIGATIONS DE GRADE FIJ

Une période de transition de 2 ans sera mise en place (2026 et 2027).

PROGRAMME SIMPLIFIÉ POUR 2026/2027

Avoir le grade d'un pays membre de la FIJ ou l'on a été enregistré pendant au moins 2 ans.

Connaitre les katas du programme FIJ ("Programme du 1^{er} au 10^{ème} Dan FIJ").

Avoir étudié les techniques du Go-Kyo telles que définies dans l'annexe ("Programme du 1^{er} au 10^{ème} Dan FIJ").

XII. EXAMENS

Juges

Un corps de juges est mis en place par la FIJ

- Une liste mondiale de juges est établie par la FIJ.
- Seuls les juges validés FIJ pourront examiner les candidats soit en présentiel soit par vidéo.

CETTE REGLEMENTATION EST APPLICABLE À PARTIR DE JANVIER 2026.



FORMULAIRE DE VALIDATION DE GRADE

Nom de famille :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Nationalité :

Fédération nationale :

Grade demandé :

Catégorie (A - B - C - D) :

Justifié par :

Adresse :

.....

Courriel :

Photo

DATE DES PASSAGES DE GRADES (DATES COMPLÈTES REQUISÉES)

Grade	Date de reconnaissance	
	National	FIJ
1 ^{er} dan		
2 ^{ème} dan		
3 ^{ème} dan		
4 ^{ème} dan		
5 ^{ème} dan		
6 ^{ème} dan		
7 ^{ème} dan		
8 ^{ème} dan		
9 ^{ème} dan		

PALMARÈS SPORTIF

Championnat	Année	Résultat

ENTRAÎNEUR NATIONAL

Nom de l'athlète	Championnat	Année	Résultat



FORMULAIRE DE VALIDATION DE GRADE

PROFESSEUR ET PRATIQUE (ACTIVITÉS CLUB)

Date			
Nom du club	Fonction	Début	Fin

ARBITRAGE : NIVEAU

Date

CONTRIBUTION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU JUDO

Fonction	Organisme	Date

ETUDE SCIENTIFIQUE ET MEDICALE : SUJET ET DESCRIPTION

Date

KATA CONNUS ET KATA ÉVALUÉS

Date

AUTRES ACTIVITÉS JUDO ET DIVERS

Date



FORMULAIRE DE VALIDATION DE GRADE

ATTESTATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e)

Né(e) le
à

Demeurant

Courriel

Certifie que les informations ci-dessus sont exactes.

Date

Signature

ATTESTATION DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

Je soussigné(e)

Président(e) de la Fédération Nationale de

Atteste que le candidat ci-dessus répond aux exigences du grade de Dan telles que définies dans le document "Règles d'Attribution des Grades Officiels FIJ".

Date

Signature



IJF Headquarters and Presidential Office

József Attila Street 1
Budapest 1051
Hungary
www.ijf.org

IJF General Secretariat

József Attila Street 1
Budapest 1051
Hungary
gs@ijf.org

